



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 22 avril 2024

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 17 avril 2024, le règlement 342-2024 abrogeant le règlement 318-2020 relatif à l'organisation par la MRC du Haut-Saint-Laurent d'un service de transport collectif sur son territoire, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 avril 2024.

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier